



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N° 2013-141 du 10 décembre 2013

OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR

Rapporteur : M. le Président

Le 10 décembre 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 04 décembre 2013 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 28 (jusqu'à la délibération n°2013-149)
29 (de la délibération n°2013-150 à la délibération n°152)

Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n°2013-149)
4 (de la délibération n°2013-150 à la délibération n°152)

Votants : 33

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, Mme Marie-Hélène PONSART, Mme Renée PETELET, M. Claude JIMENEZ, Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Christian FERRUS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Guy HERMITTE (à partir de la délibération 2013-150), M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avait donné pouvoir : M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Roger GUGLIELMETTI à M. Pierre BOUVIER
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2013-149)
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY

Etaient excusés : Mme Catherine VALDENNAIRE et M. Thierry DUCURTIL

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, portant attribution d'indemnités de conseil aux comptables du Trésor,

Vu la demande formulée par Mme Claude Bossy, Trésorière Principale de Briançon, par courrier en date du 12 novembre 2013,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 26 novembre 2013,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 25 novembre 2013,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Décide d'attribuer à Madame Claude BOSSY, Trésorière Principale de Briançon, une indemnité de **2 324.64 €**, en contrepartie de ses missions d'assistance et de conseil, dans l'exécution du budget de la Communauté de Communes du Briançonnais au titre de l'exercice 2013,
- Dit que ce montant correspond au taux plein de l'indemnité pouvant être accordée,
- Dit que l'inscription budgétaire de cette dépense est prévue au budget « Général » de la Collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : **13 DEC. 2013**